

SELONCOURT

# Les lampadaires s'éteindront chaque nuit jusqu'au 3 mai

Depuis le 3 février dernier, les lampadaires de la commune de Seloncourt s'éteignent chaque nuit, de 23 h 30 à 03 h 30. Le but : tenter de supprimer une partie de la pollution lumineuse nocturne pour préserver l'environnement.

Cette extinction des feux dans toutes les rues seloncourtoises est le résultat d'un test réalisé par la Ville depuis le 3 février dernier pour évaluer l'impact économique et écologique de l'éclairage public nocturne.

« J'ai toujours eu en tête de supprimer l'éclairage public la nuit parce que ça ne sert pas à grand-chose », explique Nicolas Pierguidi, adjoint à l'environnement à Seloncourt depuis un an.

## Réduire la pollution nocturne

Cette opération vise principalement à réduire au maximum la pollution environnementale nocturne causée par la lumière, à l'heure où l'écologie est au cœur des priorités.

L'idée de la commune serait de garder cette obscurité toute l'année. « Mais on va attendre tous



L'éclairage public s'éteint désormais entre 23 h 30 et 03 h 30. Photo DR

les retours des habitants avant de prendre une décision définitive », précise l'adjoint à l'environnement.

L'occasion de rappeler aux professionnels que la loi impose théoriquement l'extinction des enseignes lumineuses entre 1 h

et 6 h du matin.

## La peur du sentiment d'insécurité

Au départ, les seloncourtois étaient réticents face au sentiment d'insécurité.

« C'était le principal frein à ce

test. Mais en comparant les actions déjà mises en place sur les autres communes, on s'est rendu compte qu'il n'y avait pas plus de délinquance », explique Nicolas Pierguidi.

Et puis le couvre-feu est également tombé à pic : à l'heure

## Des premiers retours positifs

Il est encore trop tôt pour donner des résultats. Mais Nicolas Pierguidi se réjouit des premiers retours des Seloncourtois plutôt positifs. Au point que certains se demandent pourquoi une telle décision n'a pas été prise auparavant.

D'autres communes du Territoire de Belfort ont déjà passé le cap, ainsi que la ville d'Héricourt il y a quelques mois. Un formulaire est disponible sur le site de la commune, seloncourt.fr, pour que chaque seloncourtois puisse s'exprimer et donner son avis sur cette initiative.

actuelle, les rues seloncourtoises sont quasi désertes la nuit.

## 20 000 euros d'économies par an

Selon les estimations, cette opération pourrait générer 20 000 euros d'économies par an sur l'électricité, sur une facture totale actuelle de 70 000 euros par an, soit une économie de près de 30 %.